

Notice descriptive	
Titre	Circulaire n° 2000-7 du 29 février 2000 relative à l'application des dispositions de l'arrêté du 27 septembre 1999 fixant les conditions de classement des restaurants dans la catégorie « restaurants de tourisme » (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQUZ0010010C
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Thématique de document	Tourisme
Type de document	Circulaire
Date de signature	29-02-2000
Date de publication	10-04-2000
Document	A0060043.pdf